CGINTOS n° 181 Mars 2019 Métropole européenne de lille

Jamais rangée

page 3

VOUS VOUS

REPUEZ BIEN

COMPTE, N. LE DES,

QU'ON NE PEUT PRS

THETTRE 1400 AGENTS

DANS UN LIEU CONÇU

POUR 950!

le pouvoir des réunions

page 6

on n'est pas vraiment f<mark>a</mark>n de Macron en fait...

page 5

QUAND OF "TASSE" TROP LES GENS, LES PERFORMANCES BAISSENT, LES ARRETS MALADIE ANGRENTENT...

APPES L'EPPORT, LE RÉCONFORT

QUAND ON

VEUT, ON PEUT

La grosse quête à Titi

page 8

EN PLUS, (1EST AV-DELÀ DES MORNES, N'ESSAYEZ PAS, DÉUSSISSEZ



non aux cadences de LBD infernales!

l'édito

Douloureux Révei

Un agenda riche en solidarités et revendications pour le mois de mars 2019, en témoignent les journées des 12, 19, 27.

Et le 8 mars, journée pour l'égalité Femmes-Hommes...

Le 12, solidarité avec Eric et Arnaud sanctionnés pour avoir été en première ligne du mouvement de mécontentement des agents de la MEL en avril 2018.

Le 19, grève et manifestations pour la défense de tous les services publics.

Le 27, examen en Conseil des ministres du projet de loi DUSSPOT de transformation de la Fonction Publique, projet à combattre car il sera l'outil de destruction des fondements de la Fonction Publique, un des piliers de notre société basée sur les principes de solidarité. Découvrez ce qui nous attend dans l'article page 6.

En cette période de fortes revendications sociales et environnementales, prenons le temps de nous retourner sur ces derniers mois. Le mouvement des Gilets Jaunes et les rassemblements pour le climat nous rappellent que TOUTES les avancées sociales ont été obtenues par la rue et par des mouvements revendicatifs citoyens et soli-

La destruction programmée des services publics, la future réforme des retraites et de notre système de santé vont à l'encontre de cette solidarité et du partage plus équitable des richesses.

Et où sont les femmes dans tout ça? Elles sont majoritaires sur les ronds-points et très présentes dans les mobilisations pour le climat. Pourquoi ? Car elles ont, plus que jamais, des droits à conquérir et qu'elles sont TOUJOURS les premières victimes des régressions

Alors ? Allons-nous attendre que notre modèle de société soit détricoté, maille par maille, en attendant d'être personnellement trop impactés pour réagir... trop tard ? Ou allons-nous prendre notre avenir collectif en mains? Les moyens sont nombreux pour faire entendre notre voix, une signature dans une pétition, un rassemblement de solidarité, une heure de grève, une manifestation, une grève générale!

La mobilisation de tous sera le seul rempart.

Ou sinon, le réveil sera douloureux!!



« Des badges ? On n'a pas de badges! Pas besoin de badges. On n'a pas à vous montrer de foutus badges!»

> tiré du film le Trésor de la Sierra Madré



l'agenda

vendredi 29 mars, 09h – 11h :

CHSCT – Commission nouveaux locaux de la MFI

> mardi 2 avril , 14h - 16h, salle

1337: commission Formation

> mardi 2 et mercredi 3 avril :

rencontres nationales UFICT des animateurs / animatrices de l'activité syndicale en direction des Ingénieur.es, cadres, technicien.nes et agent.es de maîtrise.

Inscription : https://goo.gl/forms/gyST5HIBBukpqxez1

vendredi 5 avril, 17h, Salle du

Conseil : conseil de la MFL

Du samedi 6 au mardi 23 avril:

vacances de printemps



on l'appelle palindrome girl...

Jamais rangée de la CGT

the Patricia Rever story

Il y a quelques semaines, notre camarade Patricia Rever faisait valoir ses droits à une retraite bien méritée, après 21 ans de services à la CUDL puis la MEL. L'occasion était trop belle de rendre hommage à une militante syndicale de longue date! Recrutée en 1999 en tant qu'agent d'entretien, Patricia rejoint la CGT peu de temps après, emmenée par notre camarade Stéphane Dumez, qui luttait à l'époque pour la participation de l'employeur aux dépenses de trajet domiciletravail et aux frais de mutuelles complémentaires. Durant toutes ces années, elle a été de toutes les campagnes portées par notre syndicat, en exerçant notamment des mandats





électifs en commission administrative paritaire et au CHSCT. Nous avons donc organisé, le 19 mars dernier, un moment convivial à la hauteur de son engagement, puisqu'il coïncidait

> avec la manifestation régionale et interprofessionnelle organisée à Lille dans l'après-midi, et à laquelle elle a pu participer à nos côtés! Un engagement sans faille qui traduit à merveille l'adage: « Retraité un jour, révolté toujours ».

la Commission exécutive

La retraite par points de Macron : plus c'est simple, plus c'est injuste!

Les dangers du système par points.

- > la retraite serait calculée en points (1 € cotisé vaudrait les mêmes droits pour tous)
- > la disparition des régimes spécifiques (CNRACL) Rappel : le fonds social de la CNRACL est bien plus intéressant que celui de la Sécurité sociale

Ce que Macron ne dit pas, c'est que la valeur du point est modifiée chaque année.

- > il ne permet d'évaluer la pension qu'à la veille de la retraite (!)
- > il ne prend plus en compte les 6 derniers mois de salaire, mais la totalité de la carrière
- > la valeur du point tiendra compte de l'état des finances publiques. L'âge de départ à 62 ans deviendra vite illusoire. Des cafouillages du gouvernement sur ce point crucial ont déjà été révélés, comme si on testait cette idée dans l'opinion publique. La faiblesse des pensions incitera à prolonger son activité ou à rechercher des palliatifs par capitalisation.

Quelques exemples criants

Ces chiffres sont issus de notre Union fédérale des retraités :

CATÉGORIE C

pension CNRACL: 1662 € pension Macron: 1312 €

CATÉGORIE B

pension CNRACL: 2063 € pension Macron: 1523 €

CATÉGORIE A

pension CNRACL: 2885 € pension Macron: 2269 €

La pension des femmes sera bien inférieure à ce taux car elles n'ont souvent pas de carrière complète et ont dû s'arrêter de travailler pour élever leurs enfants.



Revendications de la CGT

- > le droit au départ en retraite à 60 ans, avec un départ anticipé prenant en compte la pénibilité du travail
- > La prise en compte des années d'études supérieures
- > un taux de remplacement au minimum de 75 % et en aucun cas inférieur au SMIC pour une carrière complète
- > une évolution des pensions indexées sur le salaire moyen
- > le maintien de la CNRACL
- > le maintien du financement de ces régimes par les employeurs publics uniquement
- l'intégration dans le traitement indiciaire des primes ayant valeur de complément de salaires

Camille Duhayon
Animatrice des retraités CGT



la journée des DROITS des femmes

Rendre les idées visibles pour changer les mentalités

La Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes, créée au début du 20^è siècle, incarne la volonté de rappeler chaque 8 mars que le chemin est encore long pour atteindre un monde où la Femme sera l'égale de l'Homme.

Cette journée n'est pas la fête des femmes ni des mères, ni la St Va-

lentin. Pour cette raison et pour lutter contre le stéréotype une femme/une fleur et parce que la plupart des roses sont cultivées dans des conditions sociales douteuses, convoyées par avion-cargo, nous avons choisi de ne plus perpétuer la « tradition » de la distribution des roses le 8 mars au matin.

Le 8 mars est un temps d'arrêt et de réflexion. Le Collectif Femmes de la CGT tente d'apporter depuis 10 ans un éclairage sur des thèmes importants comme les violences faites aux femmes, les inégalités professionnelles, des situations spécifiques comme celle des femmes en prison... au travers d'expositions, d'ateliers artistiques, de pièces de théâtre et de films.

Informer pour faire prendre conscience et changer les mentalités!

Car beaucoup reste à faire. En France, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint. Le 5 mars dernier s'est produit le trentième féminicide depuis le début de l'année.

L'égalité professionnelle et salariale est encore loin d'être une réalité. Tous postes confondus, l'écart global de salaire entre les hommes et les femmes est de 26 %. C'est pourquoi le collectif associatif et syndical « 8 mars 15h40, l'heure des comptes » a appelé les femmes à s'arrêter de travailler à 15h40, heure à partir de laquelle la plupart d'entre elles ne sont plus payées.

Aujourd'hui encore il y a peu de femmes aux postes-clés, que ce soit dans les entreprises ou les collectivités locales. Beaucoup de femmes ont de faibles revenus, des revenus précaires, et continuent à avoir seules ou quasi seules, la charge d'élever et d'éduquer les enfants.

Luttons contre les stéréotypes!

Dès leur plus jeune âge nous, adultes conditionnés, conditionnons nos enfants. Dans l'interprétation de leurs pleurs (une petite fille a peur, un garçon est en colère), dans le choix de leurs jouets, de leur sport, dans la couleur des vêtements. À l'école, dans la publicité, dans nos propres comportements.

À notre mesure, le collectif Femmes de la CGT MEL s'emploie au changement des mentalités pour une vie meilleure! Vous pouvez nous y aider! Rejoigneznous!

Le Collectif Femmes
Contact: Marie Wartelle



Pendant le Grand débat, on nous tire dessus!

Alors que le Grand débat national devait donner l'illusion aux Français de pouvoir s'exprimer notamment sur les services publics, le Gouvernement Macron passe à la hussarde une série de lois qui représentent un recul historique en termes d'organisation et de statut.

On le savait hautain, mais Macron est aussi cynique!

La loi dite de « Transformation de Fonction publique » ou loi DUSSOPT représente la plus grande régression que les agents du service public aient connue et remet en cause la neutralité des fonctionnaires. Présentée le 27 mars au Conseil des Ministres, Macron souhaite la voir promulguée d'ici juin! Nous avons tenu une conférence de presse devant la Préfecture ce mercredi 27 mars.

Pour limiter les résistances, cette loi supprime les CAP, les CT, et les CHSCT au profit d'une instance unique : le « Conseil social », à l'image de ce qui a été instauré en 2016 dans le secteur privé.

Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé que certains des articles de cette loi mortifère seraient imposés sans ménagement, par ordonnance.

Mais pendant ce temps, qui nous fait des leçons de démocratie et de concertation? Le vieux monde est « En Marche »! La CGT reviendra vers vous sur ces sujets pour lesquels il faudra nous mobiliser. Seul le rapport de force est en mesure d'arrêter ce rouleau compresseur.

Frédéric Parisot

Emilie Chalas, ancienne DRH territoriale, députée LREM de l'Isère et future rapporteure du projet de loi de « Transformation de la fonction publique » :

- Nous aurons le courage de percuter le mode de fonctionnement des syndicats.
- Les critiques des organisations syndicales sont légitimes, puisqu'on leur ôte une partie de leur pouvoir et donc la possibilité de capter les adhésions.

Source : AEF Infos

Choisis

- l'article 5 ouvre la possibilité de recrutement massif de contractuels aux postes de DGS et DGA
- l'article 6 créée un CDD spécifique de 6 ans, « le contrat de projet », qui n'ouvre pas droit à CDIsation ni à titularisation et ce pour toutes nos catégories
- > l'article 8 élargit le recours au contrat non complet, à la manière des lois Artz allemandes, et **institutionnalise la précarité** dans la Fonction publique. Les femmes seront les premières victimes
- > l'article 17 lamine le temps de travail, en imposant 1607 heures de travail annuel et en augmentant notre temps de travail sans compensation salariale
- > l'article 20 propose de **remettre en cause le droit à la formation**, pourtant statutaire, en convertissant en euros des droits en heures pour les agents
- > l'article 25 instaure un dispositif d'accompagnement pour les agents dont le poste est supprimé, soit 120 000 fonctionnaires pour les 3 versants (chiffre confirmé en conférence de presse par M. Dussopt)!
- > L'article 26 transfère automatiquement au privé les agents sur un poste faisant l'objet d'une privatisation





Deux réunions sans mariage

Deux réunions avec Alain BERNARD et les organisations syndicales ont eu lieu la semaine dernière... compte-rendu.

Action sociale

L'Administration a ouvert des négociations avec le bureau du CAS le 14 mars. Cette première réunion a permis à l'équipe dirigeante du CAS de présenter ses propositions quant aux améliorations souhaitées : l'organisation de permanences communes CAS / RH sur les sites externes comme les SEER ou les sites ENM, un CAS connecté, l'accès aux équipements culturels et sportifs gérés par la MEL (LAM, Près du Hem, Mosaic...), la revalorisation des chèques vacances. Les propositions du CAS ont reçu une écoute attentive et les échanges se sont déroulés de manière constructive. Sur la réunion de l'après-midi concernant le volet action sociale employeur, notre organisation syndicale a rappelé ses revendications et notamment celle la plus attendue par les agents : le chèque

déjeuner. Ce dispositif pourrait en effet résoudre en partie la question des repas après le déménagement à Biotope, tout en conservant une restauration sur place de qualité. Affaire à suivre...

Sébastien Polveche & Jean-Marc Lecourt

Organisation du temps de travail

Sur cette question de l'organisation du temps de travail, la CGT n'est pas opposée à des adaptations qui sont en accord avec les attentes des agents, la semaine de 4,5 jours ou 9 jours par quinzaine, semaines de 4 et 5 jours... A ce stade il a été surtout important pour notre organisation de poser les jalons de

la négociation. Nous avons proposé en séance que ces réflexions fassent l'objet de la signature d'un accord d'entreprise avec les OS représentatives (c'est-à-dire disposant de sièges en CT : CGT, Autonomes, FSU, FO), et pas uniquement un avis seulement consultatif en CT. Nous avons rassuré le VP en précisant que Si ces évolutions dans l'organisation du temps de travail étaient sans conteste favorables aux agents il n'y aurait pas de problème pour les signer!

Nous avons posé en préalable que toute évolution se fasse dans le respect de la délibération dite « de 2001 » (35 heures sur la base 1533 h annuelles). La CGT revendique les 32 h, afin de libérer du temps pour les activités hors travail (familiale, aides aux personnes, engagements associatif...) et créer des emplois.**Enfin,**

il nous paraît indispensable de lier la question de l'organisation du temps de travail au droit à la déconnexion, aux heures supplémentaires non payées et non récupérées (surtout chez les cadres : ce qu'on appelle le travail au gris) et en mettant sur la table avant tout la question des effectifs.

Alors que le gouvernement a déposé hier au conseil des ministres la loi Fonction Publique, il faut être vigilant à ce que ces propositions de nouvelles organisations du temps de travail ne soient pas un cheval de Troie pour tout simplement revenir sur nos conquis sociaux en matière de temps de travail!

Frédéric Parisot Secrétaire général de la CGT MEL





je suis Brun... ah non, en fait non...

Solidarité avec Arnaud et Éric

Retour sur la manif' du 12 mars

« Je suis Arnaud! Je suis Eric! » était le slogan scandé par les collègues présent.es sur le parvis de la MEL, le mardi 12 mars dernier, à l'appel de la CGT. Il s'agissait de soutenir, ce jour-là, deux de nos camarades sanctionnés par l'Administration pour « agression physique et dégradation de matériel » commises à l'occasion de la mobilisation des personnels organisée l'année dernière contre la mise en place du RIFSEEP. Leur sanction a été maintenue malgré une demande de recours gracieux particulièrement documentée - demande de certificats médicaux attestant une incapacité de travail, d'une facture attestant la réparation du matériel dégradé. A l'issue

du rassemblement, une délégation s'est rendue chez le directeur de cabinet du président CASTELAIN pour remettre les pétitions de soutien signées par 350 de nos collègues, que nous tenons à remercier pour l'occasion.

la rédaction



Services publics

Le Défenseur des droits donne l'alerte!

A l'occasion de la cinquième édition de son rapport annuel, Jacques TOUBON, le Défenseur des droits, a mis l'accent sur les 140 000 réclamations adressées en

2018 à son institution. 94% portent sur la relation des usagers avec les services publics. « La réduction du périmètre des services publics, leur privatisation progressive, leur dématérialisation, la complexité des dispositifs, l'éloignement du contact humain ainsi que la restriction des movens budgétaires qui leur sont

alloués contribuent à créer un sentiment diffus et dangereux de rupture entre les usagers, notamment précaires, et les services

publics », écrit-il.

Pour rappel, Jacques TOUBON a été auparavant député RPR à l'Assemblée nationale, puis ministre sous les gouver-

et Balladur. Ca n'est donc pas un révolutionnaire ni un syndicaliste acharné qui dresse le même constat inquiétant que le CGT sur l'état des services publics en France. Nos gouvernants vont-ils enfin prendre la pleine mesure de ce paradoxe?

nements Juppé

de ce paradoxe?

La

rédaction

wick!



🗾 oh, ma quête! j'avais mal lu...



Ma quête en carton

Tout y était. Du couloir étroit longeant les futurs postes de travail, à l'Administration observant le comportement des agents : Comment allaient-ils réagir ? S'assoiraient-ils d'instinct face aux pentiums 4 en carton noir ?

Nous étions des souris de laboratoire, ils étaient des savants fous notant nos réactions.

D'instinct donc, je me suis assis pour tester la connexion Internet de Biotaupe (c'était pas vraiment top... mais les représentants de l'administration m'ont vite rassuré en me rappelant qu'il s'agissait de portables facsimilés de dernière génération). Je me suis installé. Toutes les conditions étaient réunies pour que je prenne mes aises en étalant un plan format A0 sur mon bureau. J'étais bien.

J'étais bien jusqu'à ce que la réalité se rappelle à moi : mon portable Pentium 4 avait disparu. Des collègues venus eux aussi pour tester Biotaupe passaient dans le couloir étroit qui longeait ma maquette de bureau grandeur nature. L'un d'eux ayant pris pitié de mon désarroi me conseilla de replier mon plan afin de dégager mon champ de vision... Mon fac-similé était là, flambant neuf, caché derrière mon plan format A0. Heureux et fier de l'avoir retrouvé, j'entamais une reculade à roulette comme on les aime quand on dispose d'un fauteuil à roulettes

Seuls trois centimètres de roulade ont suffi pour que



mon voisin de derrière, lui-même assis devant son bureau, se plaigne de mon comportement.

Ayant parcouru ces trois petits centimètres, je venais d'envahir son espace vital. C'est à ce moment précis qu'un autre collègue a tenté de nous séparer. Non pas pour arrêter une éventuelle chamaillerie, mais pour passer entre nos fauteuils! Désireux d'accéder à son coin de maquette, il nous a priés de nous lever et de le laisser passer. Mon voisin de der-

rière et moi-même nous sommes rangés à la fois dans l'étroit couloir et à son avis pour le laisser passer.

Une fois assis, nous avons tous trois discuté des futures règles de vie à appliquer à Biotaupe : « Quand un vénéré collègue arrivera, tu te lèveras. Quand il partira, tu te lèveras. Quand un plan format A0 tu observeras, ton ordinateur tu perdras... ». Caser 1400 agents dans un bâtiment conçu pour en accueillir 950, ça mène à ça : les maquettes grandeur nature parlent d'elles-mêmes !

Thierry De Vendt



6 mars 2019 - salles du patio - maquette grandeur nature des bureaux type de Biotaupe





